

Déviation Est de Limoges : il est urgent d'attendre

Le projet de déviation Est de Limoges ou projet des 2 déviations, celles de FEYTIAT et PANAZOL, divise. Ce projet porté par le Conseil Départemental et notamment son président est soutenu par la municipalité de Feytiat mais pas celle de Panazol. Lors de la relance du projet en 2017, une association opposée à la déviation a été créée sous le nom « pour un avenir serein à l'est de Limoges » et a obtenu un vif succès. Une pétition a ainsi été signée par plus de 2500 personnes. Face à cette opposition, une association favorable au projet sous le nom de « PAREL » (pour l'aménagement routier à l'est de Limoges), a été créée ; cette association a également lancé une pétition qui a recueilli moins de 400 signatures.

Quelle est la situation ?

Aux heures de pointe, la route est chargée occasionnant des ralentissements. Pour les uns, cette situation est insupportable, pour les autres, il s'agit aux heures de pointe d'un petit ralentissement occasionnant une attente au maximum de 2 à 3 minutes par rapport aux moments où le trafic est fluide. D'ailleurs, l'étude mentionnée par le conseil départemental relève des zones dites « circulation ralentie » et deux points noirs « circulation encombrée », l'un dans le sens Feytiat- Limoges, l'autre dans le sens Limoges- Feytiat. Or ces deux points ne relèvent pas du Conseil Départemental mais de la communauté urbaine de Limoges.

Certaines voix affirment que le Conseil Départemental serait prêt à prendre cette zone d'aménagement à sa charge ; les citoyens Haut-Viennois doivent en être informés, surtout pour ceux qui s'investissent dans diverses associations et qui voient leurs subventions diminuer en raison de contraintes budgétaires. En fait, le conseil Départemental disposerait de sommes mises de côté pour financer la LGV dont le projet vient d'être abandonné. Pour cette raison, le Conseil Départemental aimerait aller vite et Laurent Lafaye (Vice Président du Conseil Départemental) explique que c'est la dernière chance d'ouvrir une déviation à l'EST. Mais est-il utile de se précipiter, puisque la zone de la déviation est cartographiée et qu'il est facile d'y empêcher des constructions futures ?

La déviation est-elle judicieuse ?

Jean Claude Leblois, Président du Conseil départemental, évoque largement la route du bois, puisque de nombreuses forêts de l'EST de Limoges alimentent les usines de l'OUEST de la Haute Vienne. Le projet des deux déviations, Feytiat et Panazol, amènerait la circulation automobile et celle des camions au même endroit, au giratoire de Crézin qui déboucherait à l'échangeur 35 dont il est probable qu'il se trouvera vite saturé, occasionnant des ralentissements qui pourraient être supérieurs à ceux enregistrés, aujourd'hui. Quant à la route du bois évoquée par le Président du Conseil Départemental, nombreux sont ceux qui ne comprennent pas pourquoi le bois n'est pas livré par voie de chemin de fer puisque des infrastructures existent.

Un choix idéologique ?

Le choix de la déviation est aussi un choix idéologique quant au moyen de déplacement. Monsieur Leblois voit la voiture comme « un petit salon familial mobile ». C'est d'ailleurs l'image qui est reflétée dans l'excellente vidéo proposée par le Conseil Départemental, concernant la déviation, où l'on s'imagine être en voiture glissant sur cette déviation traversant les espaces verts et forêts luxuriantes du Limousin. La réalité pourrait être tout autre. D'abord par l'impact sur la vallée de l'Auzette, classée zone naturelle qui soulève l'indignation des défenseurs de l'environnement mais aussi pour les nombreux promeneurs, randonneurs, cyclistes qui verront leur chemin barré par un axe routier supplémentaire, et certainement bruyant.

Ensuite pour les riverains. Il suffit d'écouter Mr Pim de Roots, ingénieur, défenseur du projet de déviation qui préconise de nombreux aménagements pour limiter les nuisances amenées par cet axe. Cet ingénieur préconise que pour limiter le bruit, les nuisances, il est nécessaire que la route soit la plus plate possible. Or, il suffit de connaître la topographie du site pour se rendre compte que la partie partant du giratoire Barreau, empruntant la déviation de Feytiat est toute sauf plate. Après le passage du giratoire Barreau, les camions et voitures, pour se relancer, remettront les gaz et les riverains connaîtront des pollutions, à la fois sonores et par le rejet de particules. Rien ne semble prévu à cet endroit pour les limiter.

On touche là, aussi un problème de fond. Des réunions publiques menées par l'association « PAREL » ont été organisées pour présenter ce projet, en essayant de montrer les aménagements nécessaires afin de mieux respecter au mieux l'environnement. Mais cette contrainte environnementale présentée par l'association, n'oblige en rien le Conseil Départemental, qui au moment de payer les factures, regardera probablement de plus près, les coûts supplémentaires occasionnés par les travaux liés à la protection de l'environnement. Il n'est pas certain que le Conseil Départemental suivra les préconisations de ses alliés, d'autant plus que le coût du projet est exorbitant, puisqu'il est estimé autour de 70 millions d'euros.

La déviation, un impact sur l'économie ?

D'autre part, la création des deux déviations aura un impact économique indéniable sur l'économie des deux communes Feytiat et Panazol. Plus particulièrement la zone commerciale de Crézin qui se trouvera en grosse difficulté. D'après l'étude menée, Crézin est traversé par 13 000 véhicules par jour aujourd'hui, et ne le serait plus que par 2600 après déviation. Cette zone perdrait ainsi 80% de la clientèle de passage, et comme le dit Monsieur Boyer de l'association PAREL, « les zones commerciales sont amenées à se déplacer ». C'est une façon courtoise de laisser entendre que la zone commerciale de Crézin ne survivrait pas à ce projet et que plusieurs dizaines d'emplois seraient menacés. Les commerces de Feytiat et Panazol en subiraient également les conséquences, et de nombreux commerces se

retrouveraient en difficulté. Le Conseil départemental estime que la déviation pourrait être bénéfique au développement économique de l'Est de la Haute Vienne mais cela se produirait au détriment des deux communes concernées.

Plus de 25 hectares seront pris sur les terres agricoles, et auront un impact économique conséquent sur les exploitations, alors que les modèles économiques de demain tendent à favoriser des producteurs en périphérie des villes, afin de favoriser les circuits courts, entre producteurs et consommateurs

Les enjeux environnementaux et les déplacements de demain

Enfin, les enjeux environnementaux et climatiques, les mutations actuelles concernant le déplacement, doivent amener à une réflexion plus poussée. Il est clair que le projet présenté est issue d'une réflexion qui perdure depuis plusieurs décennies ; à savoir que le moyen de déplacement privilégié reste la route et la voiture individuelle.

Mais depuis, les choses ont changé. A l'heure où le prix du carburant devient de plus en plus cher, fait du yoyo, à l'heure où nous connaissons les dangers occasionnés par le réchauffement climatique et le danger qui menace la vie sur notre planète, il est temps de se poser la bonne question : « Comment nous déplacerons nous dans un quart de siècle ? ». C'est à cette question que l'on doit répondre, car il est probable que les décideurs d'aujourd'hui ne seront pas les utilisateurs de demain. A cette question, Monsieur Boyer (association PAREL) y a répondu. « Les véhicules à essence et diesel vivent leurs dernières années ; les véhicules électriques ne devraient pas les remplacer car il faut produire davantage d'électricité alors que nous voulons diminuer l'impact des centrales nucléaires. Les voitures à hydrogène pourraient être un avenir mais resteront chères, à long terme on devrait se déplacer en transport en commun ».

C'est un point commun avec les opposants au projet qui mettent le doigt sur le transport en commun. Il suffit de regarder les grilles des horaires actuels. Si les transports en commun entre Panazol et Limoges, et entre Feytiat et Limoges existent, les transports sont inexistant à de nombreux moments de la journée. Pas un seul bus ne circule directement entre Feytiat et Limoges entre 9H35 et 11h55, puis entre 14H20 et 17h. Ceux qui auraient l'âme écologique et se proposeraient d'utiliser les transports en commun ne le peuvent pas.

La création de pistes cyclables est également souhaitée pour favoriser les déplacements villes périphériques - centre ville. C'est un souhait partagé par les pro-déviations comme des opposants. Cette demande révèle l'envie de se déplacer autrement, en favorisant les déplacements doux et respectueux de l'environnement. La topographie du Limousin a souvent limité cette idée de projet mais l'assistance électrique semble atténuer ce problème. La mise à disposition par l'agglomération de Limoges de vélos à assistance électrique a connu un franc succès, mais ce mode de déplacement reste encore limité.

Quel choix de société ?

L'approche concernant le transport dépasse le cadre de cette déviation. Comment vivre dans quelques décennies ? Deux projets se présentent à nos yeux :

- L'un basé sur le modèle actuel de Limoges et son agglomération où la circulation par la route est favorisée, et où l'implantation des grosses zones commerciales à l'extérieur de la ville a été favorisée.
- Un autre projet serait de dynamiser le centre de Limoges, et comme dans de nombreuses villes, de favoriser le commerce en rendant la ville aux piétons, en investissant dans les transports en commun et en les rendant attractifs. Un projet où la préservation de la vie sur notre planète et des générations futures doit guider l'action publique en favorisant une économie respectueuse des hommes et de la nature, avec des échanges économiques sobres en carbone, en favorisant les circuits courts, les productions locales et l'économie circulaire.

C'est à ce choix de société que doit être associé le projet de déviation. C'est pourquoi, il serait nécessaire que les différents acteurs locaux se réunissent, débattent avec les citoyens pour définir ce choix de société. Des associations étudiantes comme Géosphère, organisent des débats très riches où de nombreuses personnes (jeunes et moins jeunes) ont pu donner leur opinion. Le dernier débat participatif intitulé « Limoges vers un dynamisme ... durable » aurait mérité la présence d'élus. Des idées comme la piétonisation du centre ville, de la place du transport en commun, de la transition écologique comme vecteur d'une nouvelle économie, y ont été traitées.

A l'heure où la jeunesse manifeste pour la défense du climat, afin que la vie soit vivable dans 50 ans, il serait important que nos élus, que nos représentants, écoutent et prennent en compte les générations qui subiront les conséquences du dérèglement climatique.

Le projet de déviation qui a mûri dans les têtes de nos élus, il y a plus d'un quart de siècle est un projet du passé.